

Examen AIPR - Opérateur

Ref. **AIPR 03-1**
Durée : 1.0 jour(s) / 1.0 heures

Obtenez l'AIPR (Autorisation d'Intervention Proximité des Réseaux) dès à présent, elle sera obligatoire à partir du 1er Janvier 2018.

Avertissement :

Durée du test: 1H

Pré-requis :

Aucun, mais la formation préparatoire à l'examen AIPR - Opérateur, est très vivement recommandée pour réussir le QCM de cet examen. Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet.

Durée impartie pour répondre à la totalité des 30 questions: 60 mm (1 H)
Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

Personnes concernées :

Personnels de l'exécutant des travaux, chargés de conduire :

- des engins de chantier (pelles, niveleuses, foreuses, grues,
- des plateformes élévatrices,
- des chariots automoteurs de manutention,
- des pompes et tapis à béton,
- des camions aspirateurs,
- des engins de travaux sans tranchées)

ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Objectifs :

Réussir le QCM permettant l'obtention de l'AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Opérateur

Programme :

Le QCM se compose de 40 questions.
Aucune question n'est éliminatoire.
Chaque question ne comporte qu'une réponse.
Une partie des questions sont prioritaires (10 % des questions environ) dont les réponses sont soumises à un barème spécifique.

Démarche pédagogique :

Le QCM se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet.

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

La délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité (AIPR) est conditionnée à l'obtention d'un minimum de 36 points sur 60 possibles.

Le barème des points est le suivant :

Si vous cochez "Je ne sais pas" : 0 point

Mauvaise réponse : -1 point

Mauvaise réponse à une question prioritaire : -5 points

Bonne réponse : +2 points



Le + :

Bureau Veritas dispose d'une implantation géographique en France, qui vous permettra de trouver le centre d'examen le plus proche de chez vous.